

Guide *des études* 2023-2024

MASTER 2

Mention

GESTION DE L'INFORMATION ET DU DOCUMENT EN ENTREPRISE (GIDE)



SOMMAIRE

LES SERVICES NUMÉRIQUES INCONTOURNABLES	4
LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES	8
L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	10
LA RESPONSABLE DE FORMATION & L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	11
CLIL	12
PÔLE DELANG	13
LE CLES	14
LE CRL	16
Centre MEDIALILLE	20
PRÉSENTATION DU MASTER 2 MENTION INFORMATION-DOCUMENTATION / PARCOURS GIDE	21
MASTER 2 SCIENCES DE L'INFORMATION ET DU DOCUMENT PARCOURS GIDE	22
Descriptif du programme de formation du Master 2 GIDE hors option Recherche	23
Descriptif du programme de formation du Master 2 GIDE option Recherche	24
Descriptif des enseignements - Semestre 3	26
Descriptif des enseignements - Semestre 4	28
Descriptif des enseignements spécifiques à l'option Recherche S3 / S4	49
	51

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR	56
CONTACTS UTILES & LOCALISATION	60

LES SERVICES NUMÉRIQUES INCONTOURNABLES

Le numérique à l'Université de Lille ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

IDENTITE NUMERIQUE

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés.

En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type prenom.nom.etu@univ-lille.fr.

SE CONNECTER AU RESEAU SANS FIL - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre email ULille). En cas de difficulté, la documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille - accueil.

MESSAGERIE ET AGENDA EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITES ET INTRANET

Au quotidien, l'ENT ULille est votre porte d'entrée pour accéder :

- aux applications pratiques
- aux alertes et actualités de l'université
- à l'intranet proposant des informations, documents et contacts, classés par thèmes (aides et accompagnement, scolarité, orientation-insertion, vie pratique...)
- à la plateforme pédagogique Moodle

C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement : ent.univ-lille.fr

SAUVEGARDE / STOCKAGE

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

- d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,
- de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateurs de documents (textes, feuilles de calcul, présentations) : ENT > applications > Nextcloud

TRAVAILLER A DISTANCE Zoom

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

RESSOURCES EN LIGNES : DECOUVRIR, APPRENDRE, COMPRENDRE, REVISER

Etudiants, pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques, vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines.

L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques (UNT). Ces UNT sont au nombre de huit. Huit UNT qui couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et qui sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur

- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT
- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Aunege.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont encore en lien avec FUN (<https://www.fun-mooc.fr/>) en vous offrant la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs ou d'accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

PACTEs

Découvrez le portail régional qui vous permettra dès à présent de :

- s'approprier une méthodologie de travail universitaire,
- tester votre maîtrise des prérequis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire,
- vérifier la maîtrise des outils numériques.

D'autres ressources seront mises en ligne en cours d'année vous permettant de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraides.

Adresse : <https://pactes.u-hdf.fr/> (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille)

Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l'Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

BIGBLUEBUTTON

La plateforme pédagogique Moodle donne la possibilité à l'enseignant.e de créer un espace classe virtuelle dans son cours, permettant des échanges synchrones avec les étudiant.e.s en groupe classe

ACCEDER A CES OUTILS

ENT > toutes mes applications > bureau virtuel

INFOTUTO, DES RESSOURCES POUR LES SERVICES NUMERIQUES

Vous y trouverez des tutoriels pour utiliser des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique moodle, POD, Compilatio, etc.). Mais également des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, travail collaboratif...).

infotuto.univ-lille.fr

LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Chaque étudiant de l'Université de Lille peut consulter le règlement des études «partie commune» sur l'intranet étudiant. Ce dernier contient le socle commun des règles régissant le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle et master. Il est complété, au niveau de chaque composante, par un règlement des études partie spécifique décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Le règlement des études partie spécifique est diffusé par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle).

LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES DU DÉPARTEMENT SID

Accès, doublement, enjambement

L'accès au M1 n'est pas un passage de droit. Il est soumis à la décision d'une commission, quelle que soit la licence d'origine.

L'accès au M2 se fait de droit pour les étudiants ayant validé le M1 de la même mention (qui est un tronc commun). Il se fait de manière sélective sur dossier pour les autres.

Concernant le doublement d'une année, les règles (§4.2.3^{***}) sont acceptées.

L'enjambement en Licence (L1-L2 ou L2-L3) doit être soumis à une décision individuelle du jury de manière annuelle.

Le DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation déroge à la règle du non-enjambement.

Validation du diplôme

Il faut obtenir chaque BCC : il n'existe pas de compensation entre les BCC d'un diplôme.

Il faut obtenir chaque UE au sein d'un BCC. Il n'existe pas de compensation entre les UE (il faut avoir 10 à chaque UE) : si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.

Les éléments constitutifs (EC) au sein de chaque UE se compensent entre eux.

Si l'étudiant n'a pas obtenu l'UE, il doit repasser les EC pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10.

Comme l'indique le règlement général, «*sous la responsabilité du jury du diplôme, un dispositif spécial de compensation peut être mis en œuvre pour permettre à l'étudiant d'obtenir à divers moments de son parcours un bilan global de ses résultats et la validation correspondante en crédits européens. Cette possibilité peut être offerte à l'étudiant à la fin d'une année universitaire en particulier lorsqu'il fait le choix de se réorienter, d'effectuer une mobilité dans un autre établissement d'enseignement*

supérieur français ou étranger ou de suspendre de façon transitoire ses études. Les crédits attachés au BCC pour lesquels l'étudiant a une note inférieure à 10/20 sont alors validés sans modification des notes obtenues par l'étudiant. Le BCC est alors définitivement validé et l'étudiant bénéficie de la capitalisation des crédits de ce BCC».

*****Extrait du règlement général. 4.2.3. Le doublement**

Dans les cursus de licence (hors parcours spécifique santé PASS et hors Licence option « accès santé » L.AS) et de DEUST

- L'étudiant est autorisé à doubler une première fois s'il a validé au moins la partie d'un BCC présente dans la maquette de formation de son année d'inscription. Dans le cas où l'étudiant admis dans une année de formation et qui n'a validé aucun BCC pendant l'année, l'autorisation de redoublement est soumise à la décision du jury.

- Au delà du premier doublement, le redoublement est soumis à la décision du jury. Dans ce cas, le jury est particulièrement attentif aux cas de non progression totale dans une année de formation et aux cas d'étudiants dont les résultats restent très faibles. Dans les cursus de Licence professionnelle et de master

- Le doublement n'est pas de droit et est soumis à la décision du jury. Les modalités précises sur lesquelles se basent les jurys peuvent être précisées dans le règlement des études partie spécifique.

Dans tous les niveaux de formation et dans tous les cas de figure, les décisions du jury sur le non doublement tiennent compte des situations personnelles particulières des étudiants, qu'elles soient conjoncturelles et signalées à l'établissement en cours de semestre (maladie, cas de force majeure) ou structurelles (et donnant lieu à des aménagements des études pour les publics spécifiques).

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Responsable administrative

Christelle BANTEGNIES

christelle.bantegnies@univ-lille.fr
03 20 41 64 09

Secrétariats pédagogiques :

DEUST - Licence 1 et Licence pro CDAVI

Justine BOUQUENIAUX

justine.bouqueniaux@univ-lille.fr
03 20 41 64 02

Licence 2 et 3

Marine DAELDYCK

marine.daeldyck@univ-lille.fr
03 20 41 72 33

Licence pro MLDB et M2 GIDE - IDEMM et VeCIS

Béatrice DELERUE

beatrice.delerue@univ-lille.fr
03 20 41 66 31

Licence pro GEFIA et M1

Marie DURIEZ

marie.duriez@univ-lille.fr
03 20 41 66 27

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi, Mercredi, Vendredi

9H30 - 12H

Mardi, Jeudi

14H - 16H30

Adresse postale et électronique :

Département SID, Université de Lille

Campus Pont-de-Bois, BP 60149, 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex, France
dpt-sid@univ-lille.fr

(pour toute correspondance, joindre une enveloppe timbrée à l'adresse de destination)

LA RESPONSABLE DE FORMATION ET L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable de la formation :

Laurence FAVIER, Professeure de Sciences de l'Information et de la Communication (SIC)

Responsable de l'Option Recherche (RASID) :

Widad MUSTAFA EL HADI, Professeure des universités en SIC - widad.mustafa@univ-lille.fr

Equipe pédagogique :

BOLKA Laure, Maîtresse de conférences en SIC

DE IULIO Simona, Professeure en SIC

FAVIER Laurence, Professeure en SIC

FRAISSE Amel, Maîtresse de conférences en SIC

HENRY Antoine, Maître de conférences en SIC

JACQUEMIN Bernard, Maître de conférences en SIC

KERGOSIEN Éric, Maître de conférences en SIC

MUSTAFA EL HADI Widad, Professeure en SIC

PITTALIS Sophie, Maîtresse de conférences en SIC

SCHÖPFEL Joachim, Maître de conférences en SIC

TIMIMI Ismaïl, Maître de conférences en SIC

CLIL : Centre de Langues de l'Université de Lille

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- **LE PÔLE DELANG** qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- **LE PÔLE DEFI** qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2.
- **UN PÔLE TRANSVERSAL** qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site du campus Cité Scientifique (LANSAD, FLE et TEC)
- sur les sites des campus Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

CONTACT - clil@univ-lille.fr | Tél. : 03 62 26 81 88

<https://clil.univ-lille.fr> |  «CLILUnivLille»

PÔLE DELANG : Accéder à la diversité linguistique et parfaire ses techniques de communication.

- **Campus Pont-de-Bois**

Pour les UE d'anglais (toutes composantes), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Pour l'espagnol, des groupes dédiés sont définis dans certains Départements (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Infocom et Sciences de l'Education), mais les inscriptions sont gérées par le pôle DELANG Campus Pont-de-Bois.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois, qui communique via la plate-forme Moodle. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 62 84

- **Campus Cité Scientifique**

Les EC de langues (toutes langues hors UE Projet de l'étudiant), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle de connaissances sont gérés par le secrétariat du pôle DELANG Campus Cité Scientifique: bâtiment B5, RDC porte 2. **Contacts :**

laurence.fougnie@univ-lille.fr

dorina.delmeule@univ-lille.fr / delang.cs@univ-lille.fr

Téléphone : 03 62 26 81 80 / 03 62 26 81 82

CONTACT - delang@univ-lille.fr | <https://clil.univ-lille.fr>

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus universitaires Pont de Bois (bâtiment A - A1.682) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

BUREAU DES CERTIFICATIONS

LE CLES : Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

Le CLES est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- **CLES B1** : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- **CLES B2** : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- **CLES C1** : utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages Certifications du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

CONTACT - cles@univ-lille.fr | www.certification-cles.fr

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse mél: crl@univ-lille.fr

Autres certifications

Le CLIL organise la passation d'autres certifications, telles que :

- **CnaVT** - Certification des compétences en néerlandais
- **DELE** - Certification des compétences en espagnol organisée par l'institut Cervantes
- **GOETHE** - Certification des compétences en allemand
- **TOCFL** - Certification des compétences en chinois
- **TOEIC** - Test de compétences en anglais

CONTACT - certifications@univ-lille.fr |

<https://clil.univ-lille.fr/certifications>

LE CRL : un dispositif d'accompagnement pour l'apprentissage des langues

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue,
- travailler la langue dans tous ses aspects,
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs),
- développer votre compétence à apprendre en autonomie,
- préparer des certifications,
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne*, l'hébreu*, le hongrois*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan*, le polonais, le portugais, la russe, le suédois*, et le tchèque*. (* : langues d'ouverture)

CONTACT - crl@univ-lille.fr | <https://clil.univ-lille.fr>

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT.

Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télé-tandem, les cafés langues....

La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources.

L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix.

Au CRL, vous trouverez des ressources nombreuses et variées (ouvrages de référence, ressources web, films et séries à visionner sur place...), sélectionnées pour leur qualité pédagogique. Sur place, des tuteurs tiennent des permanences, vous accompagnent dans votre apprentissage et vous proposent des moments de rencontres, des jeux ou encore des sessions de préparation aux certifications en langues.

CONTACT - crl@univ-lille.fr | <https://clil.univ-lille.fr>

Centre MEDIALILLE - Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques :

MédiaLille est l'un des douze Centres Régionaux de Formation aux Carrières des Bibliothèques, du Livre et de la Documentation, créés dans les universités depuis 1987. Le Centre MédiaLille a une situation originale : c'est un département rattaché administrativement à la Direction de la Formation Continue et de l'Alternance (DFCA), situé sur le Campus Pont-de-Bois, de l'Université de Lille.

Il organise des actions de formation continue, destinées aux personnels des bibliothèques de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, des communes et des départements, ainsi qu'aux personnels des bibliothèques associatives ou relevant du secteur privé, et aux étudiants. Le Centre MédiaLille a une mission de formation, d'information et de conseil pour les professions des bibliothèques, du livre et de la documentation. Il assure auprès d'eux une mission d'étude, de documentation et d'orientation.

Ces actions s'articulent autour de trois axes principaux :

- La préparation aux concours d'entrée des bibliothèques, organisée en fonction des concours ouverts dans la filière d'Etat
- Les stages de formation continue, dont les thèmes évoluent en fonction des besoins de formation (démarche qualité, formation de formateurs, veille professionnelle...). Des stages sur site, à la demande spécifique d'un établissement, peuvent également être réalisés
- Les journées professionnelles, sur la formation des professionnels des bibliothèques, le patrimoine conservé en région Hauts-de-France, etc...

Par ailleurs, le Centre MédiaLille a publié un certains nombres de brochures d'information et de documents pédagogiques sur le thème des bibliothèques et leur environnement.

CONTACT - <https://formationpro.univ-lille.fr/medialille>

PRÉSENTATION DU MASTER 2 MENTION «INFORMATION DOCUMENTATION»

Le département Sciences de l'Information et du Document propose un master 2 rattaché à la mention nationale «Information documentation» organisé en trois parcours de la façon suivante :

- Un tronc commun rassemble les étudiants de toute la mention du master
- Des enseignements spécialisés par parcours
- Au sein des enseignements de spécialité, il y a possibilité d'opter pour un parcours classique avec stage ou alternance ou bien pour l'option Recherche.

Au sein de chaque parcours, il est possible de choisir le cursus classique (PROGIV) ou bien l'option Recherche (RASID). Le cursus classique comporte obligatoirement un stage de quatre mois minimum ou une alternance en contrat de professionnalisation de Septembre à Septembre. L'option Recherche comprend une sélection (au choix) d'enseignements de spécialité du parcours choisi et des séminaires de plusieurs types. Dans tous les cas, l'année comporte un mémoire de fin d'étude.

MASTER 2 PARCOURS GESTION DE L'INFORMATION ET DU DOCUMENT EN ENTREPRISE (GIDE)

Présentation

Le parcours Gestion de l'Information et des Documents pour l'Entreprise est une formation du domaine des sciences de l'information et de la communication consacrée à l'étude de la circulation de l'information (production, représentation, réception, usage) et à la fonction documentaire dans les sociétés humaines. Elle prépare également aux métiers de la gestion de l'information (« information management » : <http://www.aiim.org/>) et concerne tant les entreprises que les institutions patrimoniales (bibliothèques et musées). Ses objets sont la documentation de travail, les données de divers types et les archives.

Les problématiques multiples de la gestion de l'information, des données et des connaissances (bibliothèques numériques, gestion électronique de documents, archivage des données, knowledge management, management de médias sociaux, travail collaboratif, archivistique et records management), en sont autant d'applications dont l'étude est au cœur du diplôme. L'accent est mis, par ailleurs, sur la gestion de projet et la méthodologie de l'audit afin de former tant aux métiers opérationnels qu'à ceux du conseil aux entreprises dans ce domaine.

Enseignements

Les enseignements théoriques en sciences de l'information et de la communication, documentation, informatique et langue vivante assurent la liaison des terrains professionnels et des disciplines. Les interventions des professionnels sont ciblées sur les archives et sur le web social (« Web 2 ») appliqué à la gestion de l'information en entreprise (GED, blogs, wikis, réseaux sociaux). Elles sont toutefois plus diversifiées dans la mesure où, chaque année, les étudiants organisent avec le parrainage de professionnels une conférence thématique (la journée EGIDE : <https://egide.univ-lille.fr/>) qui a lieu au mois de Mars.

Un accent est mis, pour l'ensemble de l'année, à la gestion de projet sous la forme de cours mais aussi de réalisations en équipe (projets d'année). Les étudiants sont formés pour pouvoir être opérationnels en matière de gestion de projet sous toutes ses formes et quel qu'en soit le domaine d'application. Ils doivent aussi être capables de poursuivre leur cursus en doctorat (par exemple en doctorat CIFRE si l'occasion se présente), ce qui suppose qu'une culture disciplinaire et scientifique (de méthodologie de la recherche) leur soit transmise en même temps que les connaissances techniques et pratiques nécessaires à la professionnalisation du diplôme. Tels sont les objectifs que se fixent le parcours GIDE.

De nombreux experts professionnels interviennent dans la formation issus d'entreprises (par exemple, la société Nuxeo pour la GED, Archimed pour les solutions de bibliothèques, Naval Group sur la gouvernance de l'information) et d'institutions (la Bibliothèque nationale).

Insertion professionnelle & Métiers visés

Le diplôme peut être préparé en alternance grâce aux contrats de professionnalisation. Un stage de quatre mois au minimum (pouvant durer jusqu'à six mois) est exigé. Un conseil de perfectionnement composé de professionnels et d'universitaires veille à l'évolution du diplôme.

Les métiers visés par ce parcours sont identifiés dans les référentiels tels que le référentiel spécialisé de l'ADBS (<https://www.adbs.fr/cartographie-metiers>) et le référentiel généraliste ROME sous les codes M1402 « Conseil en organisation et management d'entreprise » et M1806 « Expertise et support technique en système d'information ». Ils sont par exemple : Consultant dans les ESN (Entreprises de Services du Numérique), spécialiste Information management ; Maîtrise d'ouvrage/ Assistant à Maîtrise d'ouvrage en GED, en solutions numériques pour les bibliothèques, en gestion documentaire dans le cadre des projets qualité ; Administrateur de systèmes d'informations documentaires ; Archiviste d'entreprise/records manager ; Responsable de la documentation ; knowledge manager.

MASTER 2 GESTION DE L'INFORMATION ET DU DOCUMENT EN ENTREPRISE (GIDE)

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE FORMATION DU MASTER 2 GIDE - HORS OPTION RECHERCHE

BCC 1 : APPRÉHENDER ET MAÎTRISER LES ÉLÉMENTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE EN SIC

INITIATION À LA RECHERCHE

EC 1 Théorie des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC)

EC 2 Communication scientifique

EC 3 Perspectives de recherche en Sciences de l'Information et du Document

EC 4 Traitement de données en contexte professionnel

EC 5 Anglais professionnel

BCC 2 : MAÎTRISER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES NÉCESSAIRES À LA MISE EN PLACE D'UN PROJET PROFESSIONNEL

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

EC 1 Algorithmique et programmation web

EC 2 Architecture de l'information

PROJET TUTORÉ ET ÉTUDES DE CAS

EC 1 Projet d'année (conception et réalisation)

BCC 3 : MAÎTRISER LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À LA SPÉCIALISATION DANS LE PARCOURS GIDE

MANAGEMENT DE L'INFORMATION ET DES CONNAISSANCES

EC 1 Management de l'information et des connaissances

EC 2 Méthodologie de l'audit

EC 3 Modélisation des processus

INGÉNIERIE DOCUMENTAIRE

EC 1 Technologies de l'internet

EC 2 Conception d'outils de gestion de l'information

EC 3 Information numérique structurée

SYSTÈMES DOCUMENTAIRES

EC 1 Systèmes documentaires et communication numérique

EC 2 Ingénierie linguistique et systèmes documentaires

EC 3 Gestion de l'image

SEMESTRE 3

MÉMOIRE D'ENTREPRISE ET PATRIMOINE NUMÉRISÉ

EC 1 Archives et Records management

EC 2 Systèmes documentaires et patrimoine numérisé

EC 3 Organisation des connaissances et Humanités numériques

SEMESTRE 4

BCC 4 : MISE EN OEUVRE DE L'EXPERTISE ACQUISE SUR DES PROJETS DE STAGE ET/OU DE RECHERCHE

STAGE PROFESSIONNEL ET MÉMOIRE DE RECHERCHE

EC 1 Stage, mémoire et soutenance

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE FORMATION DU MASTER 2 GIDE - OPTION RECHERCHE

BCC 1 : APPRÉHENDER ET MAÎTRISER LES ÉLÉMENTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE EN SIC

INITIATION À LA RECHERCHE

EC 1 Théorie des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC)

EC 2 Communication scientifique

EC 3 Perspectives de recherche en Sciences de l'Information et du Document

EC 4 Traitement de données en contexte professionnel

EC 5 Anglais professionnel

BCC 2 : MAÎTRISER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES NÉCESSAIRES À LA MISE EN PLACE D'UN PROJET PROFESSIONNEL

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

EC 1 Algorithmique et programmation web

EC 2 Architecture de l'information

BCC 3 : MAÎTRISER LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À LA SPÉCIALISATION DANS LE PARCOURS GIDE

SPÉCIALISATION RECHERCHE-GIDE

Orientations au choix (**choisir 3 EC parmi ceux proposés dans le BCC 3 du programme «Hors option recherche» p.24 - EC surlignés en violet**)

SÉMINAIRE DE RECHERCHE

EC 1 Séminaires internes du laboratoire GERiiCO

EC 2 Séminaires inter-laboratoires (et/ou MESHS)

SEMESTRE 4

BCC 2 : MAÎTRISER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES NÉCESSAIRES À LA MISE EN PLACE D'UN PROJET PROFESSIONNEL

SÉMINAIRE AXES GERiICO

EC 1 Séminaire du laboratoire GERiICO

BCC 4 : MISE EN OEUVRE DE L'EXPERTISE ACQUISE SUR DES PROJETS DE STAGE ET/OU DE RECHERCHE

MÉMOIRE DE RECHERCHE

EC 1 Mémoire de recherche

LA FABRIQUE DE LA RECHERCHE EN SIC

EC 1 Séminaire La fabrique de la recherche en SIC

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 3

BCC 1 : APPRÉHENDER ET MAÎTRISER LES ÉLÉMENTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE EN SIC

INITIATION À LA RECHERCHE

EC 1 Théorie des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC)

Intervenante : Laure BOLKA-TABARY

Descriptif : Dans une première partie, le cours se concentrera sur la manière dont les approches théoriques en sémiotique, en psychologie cognitive et en psychologie sociale nourrissent les recherches en SIC. Après une présentation théorique, nous étudierons des textes de recherche autour de la question très vaste des pratiques numériques et des problématiques de la recherche-action, susceptible d'intéresser à la fois de futurs chercheurs mais aussi de futurs professionnels.

Dans un deuxième temps, afin de rendre compte de la diversité des théories et méthodologies mobilisées dans les recherches actuelles, des doctorants viendront présenter leurs travaux.

Pré-requis : Avoir suivi le cours « approche socio-cognitive de l'information » du Master 1 ou équivalent.

Compétences visées :

- Savoir situer le cadre conceptuel des travaux et analyses en Sciences de l'information et de la communication.
- Approfondir la connaissance des modèles analytiques appliqués à l'étude et à l'expertise des pratiques informationnelles et des services documentaires à travers une approche socio-cognitive et sémiotique l'information.

Volume horaire de travail personnel : 40H

Bibliographie :

BRUNER J., ...car la culture donne forme à l'esprit : de la révolution cognitive à la psychologie culturelle, Paris, Éditions Eshel, 1990 (trad. 1991).

MEUNIER, J-P., PERAYA D. Introduction aux théories de la communication :

VARELA F., et al. L'inscription corporelle de l'esprit. Sciences cognitives et expérience humaine, Paris, Seuil 1993.

Modalités d'évaluation : épreuve sur table (questions de cours et de réflexion)

EC 2 Communication scientifique

Intervenante : Laurence FAVIER

Descriptif : Le cours porte à la fois sur l'évolution de la communication scientifique et sur sa problématisation théorique en sciences de l'information et de la communication. Sous l'angle de l'évolution, il s'agit de définir le champ de la communication scientifique et de caractériser les principaux changements à la fois des modes de communication et des enjeux économiques et politiques que ce champ constitue aujourd'hui. Du point de vue de sa théorisation, nous aborderons les différents angles sous lesquels les sciences de l'information, l'histoire du livre, les études sur les médias, la muséologie, la sociologie des sciences et les analyses linguistiques ont pu aborder et enrichir cette problématique.

Compétences visées :

- Savoir identifier et analyser un texte scientifique en français et en anglais
- Savoir écrire un texte scientifique en français en respectant notamment les critères formels
- Savoir présenter oralement une communication scientifique

Volume horaire de travail personnel : 40H

Bibliographie :

BEAUDRY G., La communication scientifique et le numérique, Hermes Science Publications, 2011.

BOURDIEU P., Les usages sociaux de la science ; pour une sociologie clinique du champ scientifique, INRA, 1997.

BROUDOUX E., CHARTRON G. « La communication scientifique face au Web2.0. Premiers constats et analyse », In Rétrospective et perspective - 1989-2009 » - H2PTM, France (2009). Disponible sur : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/42/48/26/PDF/Broudoux-Chartron-H2PTM09-ComScW2.pdf>

COUZINET V. « De la communication scientifique à la médiation spécialisée : communication des savoirs et formes d'hybridation », Dans Problématiques émergentes en sciences de l'information et de la communication (F. Papy dir.), Paris, Hermès Lavoisier, 2008.

DE CHEVEIGNE S. (coord.), « SCIENCES ET MÉDIAS », Hermès n° 21, 1997.

JACOBI D., La communication scientifique, discours, figures et modèles, PUG, 1999.

Modalités d'évaluation : Dossier de recherche

EC 3 Perspectives de recherche en Sciences de l'Information et du Document

Intervenant : Widad MUSTAFA EL HADI

Descriptif :

Compétences visées :

-

Volume horaire de travail personnel :

Bibliographie :

Modalités d'évaluation :

EC 4 Traitement de données en contexte professionnel

Intervenant : Ismaïl TIMIMI

Descriptif : Ce cours se donne pour objectif d'accompagner les étudiants dans une démarche de réalisation d'un travail de recherche sur des bases scientifiques. L'accent est mis sur la manière de vérifier et valider scientifiquement des hypothèses de recherche, dans une perspective comparée. À travers une approche à la fois théorique et pratique, on étudie les concepts fondamentaux et les méthodes, tant qualitatives que quantitatives, de collecte et de traitement de données. Une partie du cours porte principalement sur la collecte et l'analyse des traces informationnelles recueillies sur des dispositifs de médiation numériques, elle permet de se familiariser avec ces techniques et de comprendre leur cadre théorique ainsi que leur potentialité dans un travail de recherche. Le cours est certes orienté Recherche universitaire, mais plusieurs réflexions sont présentées et illustrées par des cas pratiques et des exemples issus du milieu professionnel.

Pré-requis : Quelques notions de base dispensées en M1 (cours de recueil et d'analyse de données) ou l'équivalent.

Compétences visées :

- Savoir structurer les différentes étapes de la recherche scientifique et connaître les pratiques à suivre (et les dérives à éviter).
- Savoir adapter une démarche méthodologique à un projet de recherche et déterminer quand le recours à des techniques automatisées est pertinent.
- Connaître les différentes méthodes de recherche pour recueillir des données et la variété des approches pour les analyser.
- Maîtriser la surabondance de données à travers les différents outils d'analyse automatisée.
- Avoir des clés d'interprétation pour chaque méthode d'analyse, en développant le sens critique.

Volume horaire de travail personnel : 40H

Bibliographie :

DEGEORGE J.-M., Méthodologie qualitative et processus : deux frontières de la recherche en entrepreneuriat. Revue de l'Entrepreneuriat, 2015/1 (Vol. 14).
DÉPELTEAU F., La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats. Bruxelles : De Boeck, 2010.
HUNT E., LAVOIE A.-M., Les méthodes de recherche quantitatives et qualitatives peuvent-elles déjà coexister ?. Recherche en soins infirmiers 2011/2 (N° 105).
JANSEN B. J. et al., Handbook of Research on Web Log Analysis. New York, IGI Global, 2008.
PICKARD, A.-J. Research Methods in Information and Communications Practices. London : Facet Publishing, 2006.
VENTURINI T. et al., Méthodes digitales, Approches quali/quantitative des données numériques. Réseaux 2014/6 (n° 188).

EC 5 Anglais professionnel

Intervenante : Kate BRANTLEY

Descriptif : L'enseignement du cours de langue aura un double objectif : (a) Enseignement pratique sur le monde de l'entreprise (gestion de projet, techniques de communication) ; (b) Résumé et techniques de traduction.

Les étudiants seront amenés à faire des présentations orales en rapport avec leur projet professionnel.

Présentation des différentes certifications : TOEIC, TOEFL, BULATS et CLES.

Supports : Variés (Presse, documents vidéo, documents professionnels, études de cas...).

Pré-requis : Niveau B2

Compétences visées :

- progresser dans les quatre compétences, mais en particulier dans les deux qui posent le plus problème (compréhension orale et expression orale) pour valider le niveau C1 ou C2
- être capable d'être autonome tant au niveau de la compréhension que de la production en anglais, - savoir s'intégrer dans son environnement professionnel et communiquer dans des situations de la vie courante....)

Volume horaire de travail personnel : 40H

Modalités d'évaluation : Compréhension et production écrite

BCC2: MAÎTRISER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES NÉCESSAIRES À LA MISE EN PLACE D'UN PROJET PROFESSIONNEL

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

EC 1 Algorithmique et programmation web

Intervenante : Amel FRAISSE

Descriptif : Ce cours est un prérequis pour tout cours de programmation : Introduction à l'algorithmique ; découpage fonctionnel ; structure conditionnel, boucles, procédures et paramètres ; structures de données de base ; notions de complexité. Le cours s'appuiera sur des travaux pratiques de programmation, en PHP ou en JavaScript selon l'orientation des étudiants.

Pré-requis : aucun

Compétences visées :

- Capacité à lire et à écrire des algorithmes de base
- Maîtrise des structures de données classiques et connaissance des algorithmes associés
- Capacité à étudier la complexité de ces algorithmes
- Implémentation dans un langage de programmation

Volume horaire de travail personnel : 40H

Bibliographie :

FROIDEVAUX C., GAUDEL M.-C. et SORIA M., Types de données et algorithmes, McGraw-Hill, Collection Informatique, 1990, 575 pages.

Modalités d'évaluation : épreuve sur table

EC 2 Architecture de l'information

Intervenant(s) : Eric KERGOSIEN et Bernard JACQUEMIN

Descriptif : Le cours démarre par une approche comparée et critique des normes et standards de description de documents numériques (SGML, HTML, XML), avec un accent particulier sur le langage XML. Il présente ensuite les concepts de base du langage, de la famille de technologies permettant de structurer et manipuler des documents selon ce langage, ainsi que des apports de XML à la structuration, à la distribution et au traitement de l'information numérique. Quelques modèles et standards permettant d'encoder, échanger et structurer des informations, proposés par le W3C dans le contexte XML seront revus en détails, notamment le Dublin Core, le XML TEI, les flux RSS pour la description de contenu.

Dans la troisième partie du cours, les règles de passage de la modélisation conceptuelle des données à une structure en XML sont présentées et traitées via des exercices.

La quatrième partie est une introduction aux notions de Web de données et de web sémantique, en précisant les enjeux des technologies associées.

L'approche pédagogique proposée alterne des exposés théoriques et des exercices pratiques, ces derniers doivent permettre aux étudiants de mettre en pratiques les concepts abordés dans la partie théorique du cours

Pré-requis : Savoir manipuler un éditeur de texte basique / Maîtrise de la modélisation des données (Dictionnaire des données, Modèle conceptuel, modèle logique) / Maîtriser les notions vues en cours Normes et Formats (Master 1 SID)

Compétences visées :

- Intégrer et consolider les concepts fondamentaux de la modélisation des données et du langage XML.
- Connaître les principales normes et standards relatifs à l'encodage, à la structuration et à la représentation des contenus, principalement textuels, dans le contexte XML.
- Savoir identifier les principaux apports et limites du XML dans le cadre de la gestion électronique de l'information et des documents.
- Concevoir et réaliser une base de données XML.
- Traiter des données XML pour diffusion (langage XPATH, XSLT pour la production automatique de sites Web, documents pdf, etc.).
- Maîtriser les notions de Web de données et de Web sémantique.

Volume horaire de travail personnel : 40H

Bibliographie :

BROWN P., Information Architecture with XML: A management strategy, John Wiley & Sons, 2003.

CALDERAN L., HIDOINE B., MILLET J., Métadonnées : mutations et perspectives, Séminaire INRIA, 29 septembre-3 octobre 2008, Dijon.

RAY E.-T., Introduction à XML, O'Reilly, 2001.

Documents numériques et Standards pour le Web : DC (Dublin Core), RDF (Resource Description Framework) et XML (eXtended Markup Language) - 13 et 14 janvier 2000.

- Open data: <https://www.europeandataportal.eu/fr/training/elearning>

Modalités d'évaluation : Projet en binôme sur un sujet ouvert avec exposé, Devoir terminal individuel sur table.

PROJET TUTORÉ ET ÉTUDES DE CAS

EC 1 Projet d'année (conception et réalisation)

Intervenant(s) : Laurence FAVIER, Ismaïl TIMIMI, Stéphanie DERDAR

Descriptif : En réponse à des commandes dont l'une est celle de la production d'un événement annuel (la journée EGIDE qui rassemble universitaires et professionnels), les étudiants constituent des équipes pour y répondre en suivant la méthode de gestion de projet à partir des moyens et des délais qui leur sont imposés. Outre le livrable à produire au terme du projet, les étudiants doivent rédiger un rapport d'activité relatant le déroulement du projet et le présenter en Septembre en même temps que leur mémoire de fin d'année.

Pré-requis : Les différentes connaissances et compétences acquises avant et pendant l'année en cours.

Compétences visées :

- Gestion de projet (produire un livrable en réponse à une demande dans un temps donné avec des moyens fixés à l'avance)
- Travail en équipe de travail et maîtrise de la relation prestataire-commanditaire.

Volume horaire : 180H

Bibliographie :

AUBRAY C., Scrum - 3e éd. - Le guide pratique de la méthode agile la plus populaire, Coll. InfoPro, développement et intégration, Paris, Dunod, 2013, 320 p.

CARRÉ C., Animer un groupe, Leadership, communication et résolution de conflits, Eyrolles, 2013, 264 p.

FAYET M., COMMEIGNES J.-D., Rédiger des rapports efficaces (5e édition) ; rapports d'activité ; rapports de stage ; rapports de projets ; rapports d'études, Paris, Dunod, 2015, 304 p.

HIARD V., Gestion d'un projet web : Planification, pilotage et bonnes pratiques, Coll. DataPro, Editions Eni, 2011, 244 p.

OULLION J.-M., Les métiers du Web, Editions L'Étudiant, 2014, 220 p.

RAPEAUD M.-L., La communication événementielle : de la stratégie à la pratique, inclus l'éco-conception et le digital, Paris, Vuibert, 2013, 176 p.

Modalités d'évaluation : L'évaluation du projet sera faite conjointement par le commanditaire et par les enseignants tuteurs du projet. Elle portera sur le dossier de synthèse et sur la présentation orale finale, faite publiquement au commanditaire et aux enseignants.

BCC 3 : MAÎTRISER LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À LA SPÉCIALISATION DANS LE PARCOURS GIDE

MANAGEMENT DE L'INFORMATION ET DES CONNAISSANCES

EC 1 Management de l'information et des connaissances

Intervenante : Laurence FAVIER

Descriptif : Aux compétences acquises et en perfectionnement lors de cette seconde année de master concernant la gestion de l'information, s'ajoute ici l'acquisition de l'étape suivante : la gestion des connaissances (traduisant l'expression « knowledge management »). Cette étape n'est plus centrée sur les documents mais sur les savoirs à formaliser et à codifier afin d'améliorer leur circulation, d'organiser leur capitalisation et de garantir leur préservation. La gestion documentaire devient un outil auquel s'ajoutent ceux de l'ingénierie des connaissances.

Pré-requis : Un master 1 en sciences de l'information comprenant au moins des cours de Gestion Electronique de Document, de communication numérique et de méthodologie de collecte et traitement des données en sciences sociales

Compétences visées : Savoir identifier et diagnostiquer un besoin de gestion des connaissances puis proposer une solution adéquate visant à l'amélioration de l'existant.

Bibliographie :

BACHIMONT Bruno (2007). Ingénierie des connaissances et des contenus : le numérique entre ontologies et documents, Hermès-Lavoisier.

Carlier, A. (2013) Knowledge management et web 2.0, (2013). Hermes Science Publications.

Cohendet Patrick, Créplet Frédéric, Dupouët Olivier (2006). La Gestion des Connaissances - Firmes et communautés de savoir. Editeur : Economica Collection : Gestion ISBN : 2-7178-5269-7 EAN : 9782717852691 Nb. de pages : 202 pages

FERRARY Michel, PESQUEUX (2006) Yvon, Management de la Connaissance. Knowledge Management, Apprentissage Organisationnel et Société de la Connaissance. Paris : Economica, 2006.

Nonaka I., Takeuchi H. (1995). The Knowledge Creating Company. New York : The Oxford University Press, 1995.

Wilson T., « Information management ». In: International Encyclopedia of Information and Library Science, 2nd ed. Edited by John Feather and Paul Sturges. London: Routledge, 2002. Disponible sur : http://www.informationr.net/tdw/publ/papers/encyclopedia_entry.html

Modalités d'évaluation : Etude de cas issue d'une observation donnant lieu à un rapport d'une quarantaine de pages.

EC 2 Méthodologie de l'audit

Intervenant : Joachim SCHOPFEL

Descriptif : Les entreprises et organisations, lorsqu'elles sont confrontées à un problème ou un dysfonctionnement majeur en termes de gestion de l'information, ont tendance à raisonner d'emblée dans le cadre d'une approche par l'outil : achat d'un progiciel, application plaquée d'une méthodologie. Dans ce cours, il est montré aux étudiants comment construire une problématique à partir d'un enchaînement de phases cohérentes entre elles et qui aboutissent à proposer un ensemble de scénarios évolutifs, sachant qu'il n'existe jamais, dans ce domaine de solution unique et définitive. La pédagogie du cours s'appuie sur l'étude d'un cas concret (projet) et sur le travail en groupe, dans le domaine de la documentation ou du web.

Pré-requis : Connaissances de base de la documentation, des organisations et des services d'information.

Compétences visées :

- Être capable d'analyser un problème et de proposer une ou plusieurs solution(s) réaliste(s), en tenant compte des aspects humains, organisationnels et culturels et en analysant les risques.
- Être capable aussi de comprendre les enjeux et méthodes d'un audit qualité/performance. Ce cours est à mettre en relation étroite avec le cours sur la gestion de projet. Il constitue une préparation à la problématique du stage de fin d'année.

Bibliographie :

Alonzo V. & Renard P.Y., Evaluer la bibliothèque. Paris: Electre Ed du Cercle de la Librairie, 2012.

Krebs G. & Mougin Y., Les nouvelles pratiques de l'audit qualité interne. Paris: AFNOR, 2007.

Schick P., Mémento d'audit interne. Paris: Dunod, 2007.

Sutter E., Documentation, information, connaissances, la gestion de la qualité. Paris: ADBS, 2002

Sutter E., L'évaluation et les indicateurs de la performance des activités info-documentaires. Paris: ADBS, 2006.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu. Réalisation d'un rapport d'audit (groupe) présentant l'argumentaire et les solutions retenues pour l'étude de cas.

EC 3 Modélisation des processus

Intervenante : Amel FRAISSE

Descriptif : Le système d'information d'une entreprise est une structure complexe qui touche et met en relation l'ensemble de ses services. Pour parvenir à en avoir une représentation et une compréhension globales il importe de bien comprendre comment les différents processus «métiers» interagissent pour composer ce système. La modélisation doit permettre de permettre de mieux les appréhender et d'identifier leurs caractéristiques propres ainsi que leurs rôle et place dans le système. La modélisation peut intervenir à différentes étapes d'un projet : phase d'analyse de l'existant, phase de dialogue avec les usagers, phase de scénarisation des solutions envisageables. Différentes méthodes de formalisation (dont principalement Merise, UML et OSSAD) seront abordées et mises en oeuvre concrètement dans le cadre des projets tutorés.

Les principaux concepts liés à la modélisation seront tout d'abord présentés : niveaux d'abstraction, découpage du domaine étudié, choix des points de vue sur le système (rôles/fonctions, données/traitements, actigrammes/datagrammes...), sémantique des diagrammes.

La méthode OSSAD sera ensuite étudiée et utilisée pour modéliser différents cas pratiques. Enfin, les étudiants devront mettre en oeuvre la méthode dans le cadre de leur projet d'audit.

Compétences visées :

- Connaître les principes généraux de la modélisation des systèmes d'information.
- Être capable de modéliser un processus organisationnel en choisissant le formalisme le mieux adapté.
- Savoir utiliser des outils de représentation, tels que Visio ou OSSAD process design.
- Prendre du recul par rapport à une situation complexe en en saisissant les principaux éléments.
- Avoir une bonne connaissance des normes internationales en vigueur.

Bibliographie :

Bia-Figueiredo M., Gillette Y., Morley C., Processus métiers et S.I. - Gouvernance, management, modélisation, Paris : Dunod, 2011.

Briol P., Ingénierie des processus métiers, de L'élaboration à L'exploitation, Paris : Librairie Universitaire, 2008

Chappelet, J.-L., Un langage pour l'organisation : l'approche OSSAD, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 1997.

Després-Lonnet M. (2012), « Modélisation des systèmes d'information : Les mises en scène de la rationalité » in Cotte Dominique (dir.), La mise en visibilité du travail numérique, Fernelmont, E.M.E Editions, p. 41-59

Modalités d'évaluation : Modélisation à partir d'une étude de cas

INGÉNIERIE DOCUMENTAIRE

EC 1 Technologies de l'internet

Intervenant : Yannick LALLEAU

Descriptif : Ce cours présente la réalisation d'un site web dynamique, programmé en PHP côté serveur et s'appuyant sur une base de données MySQL. Des points spécifiques pourront être abordés selon les besoins induits par les sites des étudiants, par exemple :

- gestion des utilisateurs,
- cryptage des mots de passe dans la base de données,
- envoi automatique de mails,
- mise en place d'un flux RSS,
- tirage aléatoire d'un enregistrement ou d'une photo dans la base de données,
- upload de fichiers, en particulier d'images.

Pré-requis : Avoir suivi et validé les cours suivants :

- Algorithmique et programmation web,
- Information numérique structurée.

Compétences visées :

- Programmation PHP d'un site web en garantissant la cohérence du site.
- Saisie d'informations et insertions dans une base de données.
- Implémentation d'un moteur de recherche.
- Sessions utilisateurs et identification.
- Transferts ftp et mise en ligne de fichiers.

Volume horaire : 50H

Bibliographie :

Philippe Rigaux 2005. Pratique de MySQL et PHP, troisième édition, Éditions O'Reilly.

Modalités d'évaluation : Rendu d'un site web dynamique utilisant une base de données, codé en php et effectivement en ligne.

EC 2 Conception d'outils de gestion de l'information

Intervenante : Amel FRAISSE

Descriptif : Le chef de projet spécialisé dans la gestion de l'information a un rôle de médiateur entre les équipes informatiques chargées de concevoir et de développer des solutions techniques et les utilisateurs. Il est donc important qu'il appréhende les méthodes et outils de conception. L'objectif de ce cours est donc de donner aux étudiants les bases méthodologiques qui leur permettront de développer différents outils de gestion de l'information.

Pré-requis : Cours de base de données en master 1

Compétences visées :

- Connaître la spécificité des différents systèmes de gestion de l'information et des documents.
- Concevoir un schéma conceptuel de données à partir d'une situation professionnelle concrète.
- Connaître les principaux éléments devant figurer dans un cahier des charges fonctionnel.

Bibliographie :

Bigand M. Conception des systèmes d'information : modélisation des données, études de cas, Technip, 2006.

Satzinger, John W., Analyse et conception de systèmes d'information, Montréal : R. Goulet, cop. 2003

Rietsch J.-M. et al., Dématérialisation et archivage électronique : Mise en oeuvre de l'ILM (Information Lifecycle Management), Paris : Dunod, 2006.

Modalités d'évaluation : Exercices de conception + Rédaction du cahier des charges d'un site internet basé sur un contenu documentaire (en lien avec le cours « PHP et technologies de l'internet »)

EC 3 Information numérique structurée

Intervenant(s) : Yannick LALLEAU, Jessy BOUDIN

Descriptif : Le cours s'intéresse au stockage de données puis à leur interrogation, à leur transformation et aux raisonnements que l'on peut mener automatiquement sur ces données.

Ces objectifs et les moyens d'y parvenir sont déclinés à travers différentes technologies

- bases de données relationnelles et SQL,
- modèle hiérarchique et XML,
- programmation logique et Prolog.

Pré-requis : Avoir suivi et validé le cours de « Conception d'outils de gestion de l'information »

Compétences visées :

- Coder un modèle conceptuel de données.
- Interroger les données stockées.
- Extraire et transformer ces données.
- Mener des raisonnements automatiques sur les données.

Volume horaire : 30H

Modalités d'évaluation : Interrogation sur machine.

SYSTÈMES DOCUMENTAIRES

EC 1 Systèmes documentaires et communication numérique

Intervenant(s) : Stéphanie DERDAR et Grégory CARLIN

Descriptif : Ce cours traite des outils de circulation de l'information dont disposent les entreprises et les organisations en général : ceux de la Gestion Electronique des Documents d'une part, et des outils de communication collaboratifs d'autre part. Il s'agit de mettre en perspective les possibilités offertes par la technologie disponible et ses évolutions possibles ainsi que de susciter une réflexion pour concevoir une méthodologie d'évaluation de celle-ci. La finalité et les usages de ces outils se feront notamment à partir de l'analyse de situations concrètes.

Pré-requis : cours de Gestion électronique de Documents en Master 1.

Compétences visées :

- Diagnostiquer, préconiser, évaluer l'utilisation d'une solution technique en réponse à une analyse de l'existant.

Bibliographie :

PRAX, J.Y. 2004, La gestion électronique documentaire_ Paris : Dunod,
Bertrand-Jaume Clémence 2012, Les réseaux sociaux et l'entreprise, Paris, Editions Démon,

Modalités d'évaluation : Une épreuve en contrôle continu

EC 2 Ingénierie linguistique et systèmes documentaires

Intervenant : Ismaïl TIMIMI

Descriptif : Dans une logique de modélisation et d'industrialisation, ce cours vise à donner aux étudiants une formation théorique et pratique sur les caractéristiques linguistiques d'un système de traitement d'information. C'est un prolongement du cours (Traitement automatique de textes) dispensé en M1. Dans ce deuxième niveau, l'objectif est triple : (a) comprendre les pratiques et les usages des technologies linguistiques ; (b) savoir développer des stratégies d'interaction et de mutualisation de différentes ressources (modules libres, corpus annotés...) pour des besoins informationnels précis. (c) acquérir les cadres théoriques et méthodologiques pour l'évaluation de systèmes de traitement d'information à forte composante linguistique. Enfin, la modélisation de certains usages étudiés dans ce cours peut donner lieu à des applications en informatique (cours de programmation).

Pré-requis : Des connaissances de base sur le traitement linguistique (ressources et modules). Des connaissances de base sur les caractéristiques de l'information textuelle.

Compétences visées :

- Maîtriser les enjeux et les limites de la modélisation linguistique.
- Comprendre le fonctionnement et les usages des technologies linguistiques.
- Savoir analyser et évaluer les performances d'un outil de traitement d'information.
- Savoir manipuler et adapter les opportunités d'un outil d'analyse de textes à des besoins informationnels.

Bibliographie :

BRIOT J.-P., DEMAZEAU Y, Principes et architectures des systèmes multi-agents. Traité information - commande - communication, Coll. Informatique et systèmes d'information, Paris, Hermès, 2001.

DAILLE B., ROMARY L, Linguistique de corpus, Coll. Traitement automatique des langues, vol. 42, N°2/2001, Paris, Hermès, 2001.

EL-BÈZE M., JACKIEWICZ A., HUNSTON S., « Opinions, sentiments et jugements d'évaluation », Revue TAL, 2010, vol. 51, n° 3 .

GRIVEL L., La recherche d'information en contexte, Outils et usages applicatifs, Paris, Hermès – Lavoisier, 2011, 278 pages.

LALLICH-BOIDIN G., MARET D., Recherche d'information et traitement de la langue, fondements linguistiques et applications, Presses de l'Enssib, les cahiers de l'Enssib, n°003, 2005.

MINEL J.-L., Filtrage sémantique, du résumé automatique à la fouille de textes, Paris, Hermès, 2002.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : dossier de recherche et exposé de synthèse.

EC 3 Gestion de l'image

Intervenant : Damien BESEGHHER

Descriptif : À l'ère du «tout numérique», d'une production multimédia aussi abondante que variée (photos, vidéos, sons, fichiers bureautiques, ...), la gestion de ses fichiers multimédia est devenue un élément clé dans toute organisation. De plus, la multiplicité des supports et le recours fréquent à ces documents font de la gestion de l'image un des points clé de la fonction de documentaliste iconographe. Ce module, traite des grands principes qui régissent la gestion de l'image dans une institution, de tous les processus qui devront être pensés de la conception de l'image à son intégration dans une base de données iconographique. Il traitera également des grands principes de l'indexation de l'image.

Compétences visées : Connaître la méthodologie de construction d'une base documentaire d'images

Bibliographie :

HENNEMAND D. Gérer ses photos numériques : Trier, archiver, partager, Paris : Eyrolles, 2009.

JOLY M. ,L'image et son interprétation, Paris, Nathan, (Cinéma), 2002

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : réalisation d'un petit projet et exposé de synthèse.

MÉMOIRE D'ENTREPRISE ET PATRIMOINE NUMÉRISÉ

EC 1 Archives et Records management

Intervenante : Stéphanie DERDAR

Descriptif : Descriptif : Le traitement des archives de travail dans les organisations, le plus souvent soumis à des obligations légales et le problème de l'archivage à valeur probante constituent un domaine d'expertise et de réflexion spécifique dont ce cours assure l'apprentissage. Les définitions de l'archive et du cycle dans lequel elle s'inscrit, les normes en vigueur, l'articulation entre archives papier et numériques ainsi que les systèmes d'archivage électronique sont au coeur de cet enseignement.

Par l'étude de cas pratiques, de mises en situations, les différentes problématiques liées à la gestion d'archives en entreprise seront explorées.

Pré-requis : Connaissances en gestion documentaires? du cycle de vie des archives et des termes et notions archivistiques

Compétences visées : Diagnostiquer, préconiser, évaluer une politique d'archivage.

Bibliographie :

AAF, Abrégé d'archivistique, 4e édition (refondue et augmentée), Paris, 2015

CHABIN (Marie-Anne), Des documents d'archives aux traces numériques, Paris, KLOG, 2018

LENEVEU P. 2011 Archivage électronique et records management : état de l'art et présentation de sept solutions ADBS, Collection : Sciences et techniques de l'information,

«Le Records management et l'archivage», in Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste. Paris : Association des Archivistes français, 2007, p. 62-67

RIETSCH J.M, CAPRIOLI E. (2006), Dématérialisation et archivage électronique : mise en oeuvre de l'ILM (Information Lifecycle Management), Paris : Dunod.

Modalités d'évaluation : Dossier en groupe et analyse de cas pratiques à l'oral

EC 2 Systèmes documentaires et patrimoine numérisé

Intervenant(s) : xxxxxx

Descriptif : La généralisation du numérique conduit à l'intégration des bibliothèques, des archives et des musées au sein de nouveaux ensembles numériques souvent baptisés « bibliothèques numériques ». Ce cours a pour objet l'analyse des enjeux techniques et politiques de cette intégration alors que les cultures professionnelles en lien avec la définition des objets traités sont distinctes surtout en France. L'objectif de cet enseignement est de savoir comment mettre en place un projet de numérisation d'objets scientifiques ou culturels.

Pré-requis : Connaissances des systèmes documentaires, du cycle de vie des archives, des termes et notions archivistiques.

Compétences visées :

- Conduire un projet de numérisation dans le domaine des bibliothèques, services de documentation et archives.

Volume horaire : xxxx

Bibliographie :

AAF, Abrégé d'archivistique, 4e édition (refondue et augmentée), Paris, 2015

CHABIN (Marie-Anne), Des documents d'archives aux traces numériques, Paris, KLOG, 2018

LENEVEU P. 2011 Archivage électronique et records management : état de l'art et présentation de sept solutions ADBS, Collection : Sciences et techniques de l'information,

RIETSCH J.M, CAPRIOLI E. (2006), Dématérialisation et archivage électronique : mise en oeuvre de l'ILM (Information Lifecycle Management), Paris : Dunod.

Modalités d'évaluation : Étude préalable à la conception d'un projet donnant lieu à

un dossier.

EC 3 Organisation des connaissances et Humanités numériques

Intervenante : Widad MUSTAFA EL HADI

Descriptif : Ce cours se consacre à l'interopérabilité des langages documentaires (thesaurus, classifications, ontologies etc.) dans le cadre des projets d'accès global à l'information qui intéressent le domaine des humanités (culture et sciences humaines).

La normalisation des systèmes d'organisation des connaissances (SOC) proposée par le consortium W3 sous le nom de SKOS (Simple Knowledge Organization System), accompagnée des projets d'Open Linked Data grâce auxquels les SOC peuvent être publiés et partagés sur le Web, conduisent aujourd'hui à revenir sur une problématique qui a jalonné l'histoire des sciences de l'information : comment articuler unité et diversité des langages documentaires afin de rendre possible une interopérabilité sémantique entre les systèmes ? L'enjeu est d'importance : la découverte d'information pourrait y trouver un soutien incomparable pour la recherche scientifique et notamment pour les humanités numériques ; plus encore, la multiplicité des domaines de la connaissance tout autant que celle des cultures et des langues pourrait s'exprimer sans condamner toute communication scientifique et culturelle à rester endogène ou difficilement traduisible.

Pré-requis : Cours d'organisation de connaissances de master 1.

Compétences visées : Savoir mettre en oeuvre un projet d'interopérabilité entre des systèmes d'organisation des connaissances en vue d'un accès global à l'information.

Bibliographie :

FAVIER L., MUSTAFA EL HADI (2013). « L'interopérabilité des systèmes d'organisation des connaissances : une nouvelle conception de l'universalité du savoir ? ». In : Recherches ouvertes sur le numérique. Editions Hermès « Traité des sciences et techniques de l'information » p.23-p.38

Hodge G., (2000), "Systems of Knowledge Organization for Digital Libraries: Beyond Traditional Authority Files", The Digital Library Federation Council on Library and Information Resources <http://www.clir.org/pubs/abstract/pub91abst.html>

Hudon, M. (2012), « ISO 25964 : vers une nouvelle norme pour l'organisation et l'accès à l'information et aux connaissances. In : L'organisation des connaissances, dynamisme et stabilité, Traité des sciences et techniques de l'information, Hermès-Lavoisier, Collection : Structuration de l'information, Paris, ISBN 978-2-7462-3227-3, pp. 207-218

Hudon, M. (2012), « ISO 25964 : pour le développement, la gestion et l'interopérabilité des langages documentaires », in : Documentation et bibliothèques, n° thématique « Normalisation et normes pour la gestion de l'information et des documents », vol. 58/3, 2012, 130-140

Modalités d'évaluation : Etude préalable à la conception d'un projet donnant lieu à un dossier ou un contrôle en temps limité.

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 4

BCC 4 : MISE EN OEUVRE DE L'EXPERTISE ACQUISE SUR DES PROJETS DE STAGE ET/OU DE RECHERCHE

STAGE PROFESSIONNEL ET MÉMOIRE DE RECHERCHE

EC 1 Stage, mémoire et soutenance

Intervenant(s) : Enseignants-Chercheurs de la formation

Descriptif : Le stage en entreprise est obligatoire et démarre généralement début avril et s'achève par la présentation d'un rapport-mémoire et une soutenance devant un jury début septembre. Le stage doit être d'une durée de 4 mois minimum (une période de 5 ou 6 mois est fortement recommandée). Il doit être rémunéré (Décret n° 2008-96 du 31 janvier 2008) et donner lieu à une convention de stage entre l'université et l'entreprise accueillant l'étudiant. La proposition de stage émanant de l'entreprise doit être validée préalablement par le responsable du Master qui vérifie sa cohérence par rapport aux exigences et objectifs pédagogiques de la formation. Le stage fait l'objet d'un accompagnement en entreprise assuré par un tuteur professionnel, et d'un accompagnement pédagogique assuré par un tuteur universitaire, ce dernier est désigné par le Responsable de la formation parmi l'équipe des enseignants-chercheurs du Master.

Pré-requis : Avoir suivi tous les enseignements du M2 GIDE

Compétences visées :

- Savoir identifier une problématique en réponse à un besoin formulé par une entreprise et proposer des solutions susceptibles d'être opérationnelles
- Lier cette problématique de terrain à une question théorique relevant du domaine des sciences de l'information et du document
- Être capable de produire un écrit universitaire répondant aux règles du mémoire universitaire. Un plan-type vous est fourni

Bibliographie :

FRÉCON G., Formuler une problématique, Dissertation, mémoire, thèse et rapport de stage, Paris, Dunod, 2012, 154 p.

GREUTER M., Réussir son mémoire et son rapport de stage, Editions L'Étudiant, 2014.

HERMEL P. et al., Réussir son stage en entreprise, un tremplin pour l'emploi !, Edition AFNOR, 2009, 178 p.

KALIKA M., Le mémoire de master : projet d'étude, rapport de stage, Paris, Dunod, 2012.

MARTIN N., Parler en public et captiver son auditoire, 50 minutes, 2015, 40 p.

ROCHE R. Rédiger et soutenir un mémoire avec succès, Groupe Eyrolles, 2007.

Modalités d'évaluation : Le stage est évalué sur la base d'un mémoire, d'un rapport circonstancié du tuteur professionnel de stage (à travers une grille d'évaluation) et d'une soutenance devant un jury composé de deux enseignants du Master et du responsable du stagiaire dans l'entreprise. Il n'y a pas de rattrapage concernant les soutenances de stage, sauf cas exceptionnel sur décision du jury de fin d'année.

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Spécifiques à l'option Recherche - S3 / S4

Les enseignements détaillés dans cette rubrique sont ceux qui s'ajoutent au programme de formation «hors option Recherche» pour les étudiant.e.s ayant choisi l'option Recherche.

Les étudiant.e.s de l'option Recherche ne sont donc pas dispensé.e.s des autres enseignements (BCC1, etc.) mais pour accéder aux descriptifs des autres enseignements (communs à ceux qui n'ont pas l'option Recherche), merci de vous reporter aux descriptifs qui figurent précédemment dans ce guide.

BCC 2 : MAÎTRISER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES NÉCESSAIRES À LA MISE EN PLACE D'UN PROJET PROFESSIONNEL

SÉMINAIRE AXES GERiiCO

EC 1 Séminaire du laboratoire GERiiCO

Intervenant(s) : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Descriptif : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Pré-requis : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Compétences visées : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Volume horaire de travail personnel : xxxH

Bibliographie :

xx

Modalités d'évaluation : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

BCC 3 : MAÎTRISER LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À LA SPÉCIALISATION DANS LE PARCOURS GIDE

SPÉCIALISATION RECHERCHE - GIDE

EC 1 Orientation au choix (choisir uniquement 3 EC parmi ceux proposés dans le BCC 3 du programme «hors option recherche p.24 en relation avec le sujet de mémoire)

SPÉCIALISATION RECHERCHE - GIDE

EC 1 Séminaire de spécialité du laboratoire GERiCO

Intervenant(s) : xxxxxxxxxxxxxxxx

Descriptif : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Pré-requis : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Compétences visées :

- xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Volume horaire de travail personnel : xxh

Bibliographie :

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Modalités d'évaluation : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

EC 2 Séminaires inter-laboratoires (et/ou MESHS)

Intervenant(s) : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Descriptif : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Pré-requis : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Compétences visées :

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Volume horaire de travail personnel :

Bibliographie :

Modalités d'évaluation : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

BCC 4 : MISE EN OEUVRE DE L'EXPERTISE ACQUISE SUR DES PROJETS DE STAGE ET/OU DE RECHERCHE

MÉMOIRE DE RECHERCHE

EC 1 Mémoire de recherche

LA FABRIQUE DE LA RECHERCHE EN SIC

EC 1 Séminaire La fabrique de la recherche en SIC

Intervenant(s) : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Descriptif : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Pré-requis :

Compétences visées :

- xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Volume horaire de travail personnel :

Bibliographie :

Modalités d'évaluation : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et aux agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

Rubrique Signalement, onglet « Comment faire un signalement ».

CONTACT - maison-mediation@univ-lille.fr

03 62 26 91 16

CONTACTS UTILES & LOCALISATION

CAMPUS PONT-DE-BOIS

- Faculté des Humanités (Départements arts / histoire / histoire de l'art et archéologie / langues et cultures antiques / lettres modernes / philosophie / sciences du langage)
- Faculté des langues, cultures et sociétés (Départements Angellier - études anglophones / études germaniques, néerlandaises et scandinaves / études romanes, slaves et orientales)
- Faculté des sciences économiques et sociales et des territoires (département de sciences sociales - sauf pour relais inscriptions, voir campus Cité scientifique)
- Département sciences de l'Information et de la documentation
- Faculté PsySEF (départements psychologie / sciences de l'éducation et de la formation)
- Institut universitaire de formation des musiciens intervenants (CFMI)

Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00

Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58

BÂTIMENT A - ENTRÉE A8

SCOLARITÉ

Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, etc

Relais scolarité Pont-de-Bois

- 03.20.41.60.35
- scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr

INTERNATIONAL

Service des relations internationales

Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale

- erasmus-students@univ-lille.fr (mobilité Erasmus)
- intl-exchange@univ-lille.fr (mobilité Hors Europe)
- maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel)
- outgoing-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études sortant)
- incoming-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études entrant)
- exchange-helpdesk@univ-lille.fr (logement et cours de français)
- titredesejour@univ-lille.fr

<https://international.univ-lille.fr/>

BÂTIMENT A - ENTRÉE A8

INTERNATIONAL

Des questions sur ta mobilité ? ULillGo est là pour t'accompagner ! Disponible sur App Store et en version web : <https://ulillgo.univ-lille.fr/#/>

Département d'enseignement du français pour les étudiants de l'international (CLIL Pôle DEFI)

- 03.20.41.63.83 | defi@univ-lille.fr

ORIENTATION

Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO)

(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)

- 03.20.41.62.46
- suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance @BAIP Lille

- Accompagnement à la recherche de stage à distance :
baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr
- Informations et questions sur les stages :
baipstage-campus-pontdebois@univ-lille.fr
- Tél. : 03 20 41 61 62 (accueil) / Tél. : 03 20 41 63 43 (stages)

Pôle transversalité

- dif-transversalité-pdb@univ-lille.fr

Pépîte / Hubhouse (entrepreneuriat)

- **03.20.41.60.95/97**
- <https://pepите-nord.inook.website/fr>

VIE ÉTUDIANTE

Bureau de la vie étudiante et du handicap

Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus

- 03.20.41.73.26 | bveh.pdb@univ-lille.fr

BÂTIMENT A - ENTRÉE A8

SANTÉ

Centre de santé de l'étudiant

- 03 62 26 93 00

BÂTIMENT B

CRL - Centre de ressources en langues (face amphi B3)

<https://clil.univ-lille.fr>

- 03 20 41 68 13
- crl.pont-de-bois@univ-lille.fr

BÂTIMENT F

ÉTUDES DOCTORALES

École doctorale régionale SHS
doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales

- 03.20.41.62.12
- sec-edshs@pres-ulnf.fr

BIBLIOTHÈQUE UNIV.

SCD - Bibliothèque universitaire centrale

- <https://bushs.univ-lille.fr/>
- 03.20.41.70.00

BÂTIMENT A

Formation continue et alternance

formation-continue.univ-lille.fr

- 03.20.41.72.72
- dfca-pontdebois@univ-lille.fr

HALL BÂTIMENT A

Service culture

- 03.20.41.60.25
- culture.univ-lille.fr

HALLE DES SPORTS

SUAPS (sports)

- 03.20.41.62.60
- sport.univ-lille.fr

La faculté Langues, cultures et sociétés est née de la fusion de la faculté LLCE - Langues, littératures et civilisations étrangères et de l'UFR LEA - Langues étrangères appliquées.

La faculté PsySEF est née de la fusion de l'UFR de psychologie, du département des sciences de l'éducation de l'UFR DECCID et du département SEFA - Sciences de l'éducation et de la formation pour adultes.

DÉPARTEMENT SCIENCES DE L'INFORMATION ET DU DOCUMENT

UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS PONT DE BOIS



<https://infocom-sid.univ-lille.fr/departement-sciences-de-linformation-et-du-document-sid>

03 20 41 66 31

beatrice.delerue@univ-lille.fr

Campus Pont-de-Bois, BP 60149
59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex



Département
des sciences de l'information
et du document